



L'enseignement de l'architecture à l'école des beaux-arts de Tunis au cours des dernières années du protectorat

Faiza Matri*

Résumé

Faisant partie des beaux-arts, l'architecture a été enseignée au début du XX^e siècle au Centre d'enseignement d'art fondé en 1923 et installé dans une annexe du palais Ben Ayed, près de Bâb Djezira, dans le quartier sud de la Médina de Tunis. L'enseignement de l'architecture a été affecté par des moments de crises qui l'ont bouleversé à plusieurs reprises. Les réflexions advenues après la deuxième guerre mondiale ont eu un impact considérable sur la formation. En se fondant sur les sources archivistiques et sur l'analyse documentaire et graphique, le présent article a pour objectif de retracer l'histoire de l'enseignement de l'architecture au sein de l'école des beaux-arts au cours de la période d'après-guerre, soit les dernières années du Protectorat.

La réflexion est articulée autour de deux parties dont la première : histoire de l'école des beaux-arts et de la section d'architecture, a pour objectif de présenter le contexte juridique et administratif de la section d'architecture, ainsi que le cadre des études, notamment les divers locaux dédiés à la formation et étudie la visibilité de l'école et de cette section à travers les expositions et autres manifestations culturelles. La seconde partie : l'enseignement de l'architecture à partir des années 1945 est consacrée à la présentation du régime des études de la section d'architecture et des méthodes pédagogiques de formation adoptées au cours de la période de la Reconstruction en Tunisie.

Mots-clés : Architecture, enseignement, école des beaux-arts, Tunis, Protectorat

Abstract

The architecture was taught at the beginning of the 20th century at the *Art Teaching Center* founded in 1923 and housed in an annex of the Ben Ayed Palace, near Bâb Djezira, in the southern district of the Medina of Tunis. The teaching of architecture has been affected by moments of crisis which have upset it on several occasions. The reflections that took place after the Second World War had a considerable impact on training. Based on archival sources and documentary and graphic analysis, this article aims to trace the history of the teaching of architecture within the school of fine arts during the period after the war, which corresponds to the last years of the Protectorate. The work is structured around two parts, the first of which is entitled: *history of the school of fine arts and of the architecture section*. It aims to present the legal and administrative context of the architecture section, the framework of studies, in particular the various premises dedicated to training, finally examining the visibility of this section through exhibitions and other cultural events. The second part entitled: *the teaching of architecture from the years 1945* is devoted to the presentation of the system of studies of the

* Maitre- Assistante-ENAU-Université de Carthage).

section of architecture and the educational methods of training adopted during the period of Reconstruction in Tunisia.

Keywords: Architecture, teaching, school of fine arts, Tunis, Protectorate.

الملخص

تم تدريس الهندسة المعمارية في بداية القرن العشرين في مركز تعليم الفنون الذي أسس عام 1923 والذي يقع في جناح تابع لقصر بن عياد، الذي شيد بالقرب من باب الجزيرة، في الحي الجنوبي لمدينة تونس. ولقد عرف تدريس الهندسة المعمارية لعدد من الأزمات التي هزته في عدة مناسبات. كما أثرت الأفكار التي تطورت بعد الحرب العالمية الثانية تأثيراً كبيراً على مناهج ومحتوى التعليم. يهدف هذا المقال، استناداً إلى المصادر الموثوقة في الأرشفة وعلى تحليل ودراسة الوثائق المكتوبة والمرسومة، إلى دراسة تاريخ تعليم الهندسة المعمارية في مدرسة الفنون الجميلة خلال فترة ما بعد الحرب.

ويتمحور العمل حول جزأين، أولهما بعنوان تاريخ مدرسة الفنون الجميلة وقسم العمارة، ويرمي إلى تقديم السياق القانوني والإداري لقسم الهندسة المعمارية، وإطار التدريس، ولاسيما المباني المختلفة المخصصة إلى هذا الغرض، وأخيراً فحص مدى إشعاع المدرسة وهذا القسم من خلال المعارض والفعاليات الثقافية الأخرى. وخصص الجزء الثاني لعرض نظام دراسة قسم الهندسة المعمارية والأساليب التعليمية المعتمدة خلال السنوات الأخيرة للحماية.

الكلمات المفتاحية: الهندسة المعمارية، التعليم، مدرسة الفنون الجميلة، تونس العاصمة، فترة الحماية.

Pour citer cet article

Faiza Matri, « L'enseignement de l'architecture à l'école des beaux-arts de Tunis au cours des dernières années du protectorat », Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines [En ligne], n°12, année 2021.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=6362>



Introduction

Malgré son importance, l'histoire de l'enseignement de l'architecture n'a pas connu un grand intérêt en Tunisie. La structuration particulière de la profession d'architecte a certainement eu un impact sur la formation. Il s'agit d'un métier caractérisé par un aspect polyvalent qui associe à la discipline scientifique, un savoir-faire pratique¹. En Europe, l'enseignement de l'architecture était caractérisé par une structuration particulière : il n'a jamais été dispensé au sein de l'université mais uniquement au sein d'écoles². La diversité des établissements, allant des écoles de dessin aux écoles régionales d'architectures, consacrés à la formation des professionnels qui ont exercé l'architecture en France ne faisait que compliquer la tâche. Cette question se complique encore quand il s'agit d'étudier le cas de la Tunisie, où les spécificités locales, culturelles et les contraintes politiques ont marqué davantage le métier et son enseignement.

Avant le Protectorat, le statut du maître d'œuvre en tant qu'expert chargé de la gestion des aspects techniques et esthétiques de l'ouvrage n'a pas fait défaut et cette tâche a souvent été confiée à l'*amine* des maçons. La formation et la transmission du savoir se faisaient d'une façon pratique dans les chantiers de construction³.

La formation académique à l'architecture a débuté en 1923 avec la fondation du Centre d'enseignement d'art (CEA) installé dans une annexe du palais Ben Ayed au sud de la Médina de Tunis. Rattaché à la Direction de l'Instruction Publique, le Centre était animé par des artistes et des architectes français issus de l'école des beaux-arts de Paris et dirigé par Pierre Boyer. Le programme pédagogique était le même que celui de l'École des beaux-arts de Paris⁴. L'histoire du Centre d'enseignement d'art a été marquée par des moments qui ont abouti à sa restructuration en la dotant à chaque fois d'un nouveau statut juridique. Des études consacrées à cette institution ont révélé quatre périodes retraçant son histoire de 1923 jusqu'à 1976, auxquelles ont été rajoutées, depuis, d'autres périodes⁵. Cependant, comme en Métropole⁶ et à la différence de l'enseignement supérieur, l'histoire de l'enseignement de l'architecture a été souvent faite plus « horizontale » que « verticale », par établissement plutôt que par discipline. L'enseignement de l'architecture a été touché d'une part par les changements qui ont affecté le cadre d'étude et d'autre part par les crises et les agitations qui ont touché la formation en Métropole et en Tunisie. En effet, en France, l'enseignement de l'architecture a été bouleversé à trois reprises⁷ : en 1903, lors de la création des écoles régionales, en 1940, dans la foulée de la réorganisation de la profession, et en 1968, du fait de l'éclatement de la section d'architecture de l'École nationale supérieure des beaux-arts. Ces moments ont eu leur impact dans la périodisation de l'histoire de l'enseignement de l'architecture en Tunisie. En croisant les sources bibliographiques, il est possible de distinguer dans l'histoire de l'enseignement de l'architecture au cours du Protectorat, deux grandes périodes : la première qui va de la fondation du Centre d'enseignement d'art en 1923 jusqu'aux années 1930 (durant laquelle l'enseignement

¹ Le statut de l'architecte a été inauguré à Florence au XV^e siècle en tant qu'intellectuel et artiste. L'architecture de la Renaissance n'était pas seulement un corps de connaissances pratiques, mais elle est devenue une nouvelle discipline basée sur la théorie et soumise à l'expérience. F. Matri, 2017.

² Ministère de la culture, 2015.

³ F. Matri, 2017.

⁴ F. Matri, 2016.

⁵ Bohli Nouri Olfa, 2015.

⁶ Tel qu'il a été mentionné dans l'étude établie par le ministère de la Culture, 2015, citée plus haut.

⁷ Anne-Marie Châtelet, 2016.



est assuré au Centre d'enseignement d'art ⁸ au sein de la section d'architecture) et la seconde qui débute après la seconde guerre mondiale. En effet, si à partir de 1930, ce modeste Centre d'Enseignement a changé de statut et d'appellation en acquérant dès lors le statut d'« Ecole des beaux-arts » et que l'enseignement relatif à la première section a connu une nette amélioration, ce n'est pas le cas pour l'enseignement de la Section de l'Architecture qui n'a trouvé un gain d'intérêt qu'à partir de 1945 sous l'initiative des architectes de la Reconstruction.

Le présent article est consacré à l'étude de la période qui succède à la seconde guerre mondiale et se focalise sur l'enseignement et les méthodes pédagogiques relatifs à la formation des architectes.

1. L'école des beaux-arts et la section d'architecture : cadre des études et contexte juridique

Les sources permettant d'étudier le cadre des études et de retracer l'histoire de l'école des beaux-arts sont rares pour ne pas dire inexistantes. Les archives nationales renferment quelques documents administratifs se rapportant surtout aux manifestations artistiques, notamment les invitations et correspondances envoyées aux directeurs dans le cadre des expositions artistiques tunisiennes. Les documents produits par l'administration (règlements, liste d'élèves, sujets de concours) sont inexistantes. Pour cette partie, un travail de dépouillement des textes juridiques J.O.T et des journaux, notamment *La Dépêche Tunisienne*, complétés par les rares documents éparpillés dans les archives ainsi que la collecte des témoignages de quelques anciens étudiants de l'école des beaux-arts de Tunis ont permis d'avoir une idée sur l'objet d'étude.

1.1. Présentation et historique de la Section d'architecture

A partir de 1930 le centre d'enseignement d'art a changé de statut et d'appellation. Il a été transformé en une école des beaux-arts le 1^{er} octobre 1930⁹.

Un poste de directeur, jouissant des mêmes prérogatives que les directeurs des écoles des beaux-arts de la Métropole, a été aussi créé en 1930 et confié à A. Vergeaud¹⁰ en remplacement de P. Boyer, appelé à la retraite. Il a dirigé l'école jusqu'à sa mort en Tunisie advenue le 3 octobre

⁸ Il comptait deux sections : la Section Dessin, Peinture, Modelage, Arts Décoratifs, et la Section d'Architecture, F. Matri 2016 retraçait l'histoire de l'enseignement

⁹La décision juridique de transformation du centre d'enseignement d'art en école des beaux-arts n'est appuyée ni par décret, ni par arrêté. C'est dans le décret du 20 novembre 1930 modifiant les traitements de certaines catégories de fonctionnaire de l'instruction publique et des beaux-arts (JOT, N° 98) et au sein d'un tableau associé au premier article que nous avons trouvé la note suivante : « Ce centre d'enseignement d'Art a été transformé en une école des beaux-arts le 1er octobre 1930 ». D'ailleurs, le cadre juridique particulier a induit certains auteurs en erreur. A ce sujet, K. Lasaram, (1988) a fait valoir qu'un arrêté de transformation a été promulgué le 1er octobre : « Ce Centre qui n'était jusqu'alors qu'une institution semi-officielle a acquis enfin, par un arrêté daté du 1er octobre 1930, le statut d'Ecole des beaux-arts ». L'auteur a indiqué dans son étude les références du J.O.T n° 98 ; 10 décembre 1930. Cette référence se rapporte plutôt au décret du 20 novembre 1930 modifiant les traitements de certaines catégories de fonctionnaire de l'instruction publique et des beaux-arts et non pas à une décision juridique liée à l'école des beaux-arts. En plus le dépouillement systématique du J.O.T sur toute la période de 1930 n'a pas permis de trouver ni décret ni arrêté appuyant cette mesure. Nous remercions à cette occasion, tous nos amis juristes et archivistes mobilisés à cet effet afin de clarifier le cadre juridique, assez confus. Je cite particulièrement Khadija Touhami pour son aide précieuse et son dépouillement systématique du J.O.T et ses recherches dans les recueils législatifs. Nous remercions aussi Mme Naima Driss archiviste et fonctionnaire au sein des Archives Nationales de Tunisie pour son aide.

¹⁰Jean-Antoine-Armand Vergeaud (1876-1949), peintre orientaliste, ancien élève de l'école des beaux-arts de Paris. Il s'est installé à Tunis en 1912 et a assumé la charge de directeur en remplacement de Pierre Boyer appelé à la retraite. Il a dirigé l'école jusqu'à sa mort en Tunisie advenue au début d'octobre 1949.



1949¹¹. La direction de l'école a été assumée à titre provisoire par Jacques Revault¹² (1902 - 1986), directeur de l'Office des Arts Tunisiens¹³. Plus tard, un appel à candidature au poste de directeur de l'Ecole des beaux-arts de Tunis a été ouvert vers la fin de l'année 1949¹⁴. Pierre Berjole (1897-1990), ancien élève de l'école des beaux-arts de Tours et de l'école Nationale des beaux-arts de Paris, a été choisi pour assurer la direction de l'école. Il a participé depuis 1922 à toutes les expositions du Salon d'Automne ainsi qu'à de nombreuses expositions de groupes. Il était aussi auteur de travaux de publicités, illustrations et dessins¹⁵. Ne résidant pas en Tunisie, M. Berjole s'est déplacé à Tunis en 1950 pour prendre possession de son poste¹⁶.

L'enseignement de l'architecture qui a été assuré dès la fondation du centre d'enseignement d'art a été suspendu en 1930 suite à l'absence d'élèves de cette spécialité¹⁷. Victor Valensi (1883-1977), diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Paris en 1913 et architecte-conseil de la ville de Tunis, a été chargé du cours d'architecture. Comme en Métropole, l'enseignement de l'architecture était dispensé dans l'atelier où se faisait l'initiation à la conception à travers la correction des projets. A ses débuts, le Centre a accueilli uniquement 7 élèves, mais au fil des années, le nombre des inscrits a pris de l'ampleur. En 1924, 4 élèves étaient inscrits dans la section d'architecture. Pendant l'année 1929-1930, le Centre a accueilli 39 élèves.

A partir de 1945, l'enseignement de l'architecture a retrouvé au cours de la période d'après-guerre un regain d'intérêt, à travers la création d'une Section d'Architecture sous l'initiative de B. Zehrfuss (1911-1996), dirigée par Jacques Marmey (1906-1988), diplômé de l'école Nationale des beaux-arts de Paris en 1933¹⁸. Lors de sa fondation, la section d'architecture était habilitée à délivrer un diplôme de commis d'architecte au bout de deux années d'études. Le cadre particulier de cette période explique le statut juridique assez confus de la Section d'architecture. Elle a vu le jour grâce à la décision des membres du Service d'Architecture et d'Urbanisme¹⁹ créé sous l'initiative du Secrétaire Général du gouvernement Tunisien, M. Groumand qui a chargé B. Zehrfuss de réunir une équipe d'architecte dont l'objectif était d'entreprendre sous son autorité directe, une action d'ensemble ayant pour but la reconstruction du pays, plus précisément d'établir des plans d'aménagement, de surveiller les constructions nouvelles et d'édifier un grand nombre de bâtiments publics.

En août 1943, une convention fixant les conditions de travail et les tâches à entreprendre par l'équipe a été conclue entre le chef de l'équipe²⁰ B. Zehrfuss et « *le secrétaire général, habilité*

¹¹ « Armand Vergeaud, directeur de l'école des beaux-arts est décédé », *La Dépêche Tunisienne* du 6 octobre 1949.

¹² Architecte et historien français, ancien élève de l'École nationale supérieure des beaux-arts et de l'école des arts décoratifs de Paris de 1919 à 1922 ; Doctorat de 3ème cycle en Ethnographie à Aix-en-Provence en 1965. Directeur de l'office des arts Tunisiens (1947-1956).

¹³ « Ecole des beaux-arts », *La Dépêche Tunisienne* du 8 octobre 1949.

¹⁴ Publié aussi dans *La Dépêche Tunisienne* du 17 décembre 1949

¹⁵ « Directeur de l'école des beaux-arts de Tunis », *La Dépêche Tunisienne*, du 6 et mardi 7 février 1950, p. 2.

¹⁶ Il a dirigé l'école jusqu'à la fin des années 1960. En 1966, S. Farhat (1924-2000), ancienne élève des beaux-arts, peintre et tapissière lui succèdera.

¹⁷ F. Matri, 2016.

¹⁸ Jacques Marmey, fut fondateur et professeur chef de la Section architecture de l'Ecole des beaux-arts de Rabat (1934) et de Tunis (1944), professeur d'architecture à l'école d'ingénieurs et professeur à l'Académie des beaux-arts de Beyrouth (1957-1959).

¹⁹ A partir de 1943, la direction de l'urbanisme et de l'architecture a été confiée à une équipe de jeunes architectes qui ont créé le Service d'Architecture et d'Urbanisme, dirigé par B. Zehrfuss et constitué par des architectes enthousiastes. Les Services d'architecture et d'urbanisme seront à l'œuvre jusqu'à 1947 date à laquelle ils seront dissout et remplacé par le CRL commissariat à la Reconstruction et au Logement, voir N. Ben Abdelghani et L. Ammar, 2018.

²⁰ Sous la direction de Bernard Zehrfuss, travaillent Paul Herbé, architecte en chef conseil des Services ; Jean Drieu la Rochelle, architecte en chef adjoint ; Jason Kyriacopoulos ; Jean-Pierre Ventre, Lu van Nhieu dans la section d'architecture et de bâtiments ; Roger Dianoux ; Granger, Deloge, dans la section d'urbanisme ; Jacques Marmey,



à cet effet par le gouvernement »²¹. La création de la section d'architecture, pour assurer la formation des commis d'architecte, faisait partie des tâches définies par la convention d'août 1943. Il semble aussi qu'une décision juridique portant création de la section d'architecture ait été prise en 1947²².

1.2. Evolution du cadre des études : du centre d'enseignement d'art à l'école des beaux-arts

Comme la majorité des établissements de l'enseignement technique, les locaux dédiés à la formation sont passés par trois « stades »²³. Le premier est caractérisé par l'utilisation d'ensembles de bâtiments préexistants, avec ajouts de nouveaux bâtiments. La construction d'établissements neufs peut être rattachée au second stade. Enfin la construction et la transformation d'établissements avec une « préoccupation avant tout morale et sociale » constitue le troisième stade. Il est certain que l'utilisation de bâtiments non dédiés, modifiés de manière plus ou moins profonde, est chronologiquement antérieure dans la plupart des cas à la construction d'édifices dédiés²⁴. L'école des beaux-arts de Tunis est passée par le premier stade de son existence à travers la réutilisation de locaux, non adaptés et leur transformation (1923-1953). L'acquisition de locaux neufs, plus spatiaux, mais non conçus à l'origine pour accueillir cet établissement, pouvait être considérée comme le second stade. Le déménagement a été précédé par une période qu'on pouvait qualifier de « nomadisme » puisqu'on a été obligé d'utiliser provisoirement d'autres établissements scolaires pour assurer l'enseignement de l'atelier d'architecture.

Au début, le Centre d'Enseignement d'Art a été installé dans une annexe du palais Ben Ayed. Il s'agit d'un local loué par les membres de la famille Ben Ayed à la Direction de l'Instruction Publique. En 1936, les propriétaires signataires du bail de location sont: 1- Mr Farhat Ben Ayed, demeurant à Tunis Passage Ben Ayed et 2- Mme Chérifa, veuve de Feu CaidEssebsi et Mme Amina ben Ayed, agissant conjointement et solidairement en qualité de copropriétaires indivis. Toutes deux représentées par leur mandataire, M. Salah Eddine Baccouche, caïd, gouverneur de la ville de Sousse²⁵. Le local a été loué selon un bail renouvelable²⁶.

Le centre d'enseignement d'art a occupé une ancienne salle de réception, sorte de pavillon qui s'ouvrait sur le jardin du palais et auquel des ateliers ont été annexés au début du XX^e siècle. En effet, l'exiguïté des locaux a été souvent soulignée et a poussé les locataires à envisager dès 1936 des extensions constituées d'une « *grande salle de dessin et divers aménagements*

J. Auproux, Michaël Patout, J. Lamic, au sein de la section d'études et travaux ; ainsi que d'autres architectes comme J. Le Couteur, F. Jerrold, A. Demenais, Laingui, Greco, Blanchecotte, cité dans B. Zehrfuss, 1948.

²¹ B. Zehrfuss, 1948.

²²Certaines sources, notamment La *Dépêche Tunisienne* du 28 septembre 1949 mentionne que la section d'Architecture a été créée par arrêté du 6 mai 1947, p.2 « La Section d'architecture de Tunis (Ecole des beaux-arts) créée par arrêté du 6 mai 1967, habilité à délivrer un diplôme de commis d'architecte ». Cependant, le dépouillement du *Journal officiel Tunisien* de la période de 1945 à 1947 n'a pas permis de trouver de décrets ou d'arrêtés de l'instruction publique portant création de cette section.

²³ Henri-Marcel Magne, 1940, p. 17-42.

²⁴G. Lambert et S. Lembre, 2017 qui ajoute en commentaire que « la juxtaposition de ces trois stades l'emporte en réalité nettement sur tout modèle de succession chronologique ».

²⁵ Voir : bail pour le centre d'enseignement d'art de Tunis, signé le 27 juin 1937 par Mr Pillon et MM. Baccouche et Farhat Ben Ayed, A.N.T, Série E, Carton 271, Dossier 23, « Ecole des beaux-arts », pièce 1.

²⁶ Au cours de l'année 1936, le bail a été renouvelé pour une période « de trois, six ou neuf ans à partir du 1er juillet 1936 ». La location a été consentie en cette date moyennant un loyer annuel de six mille huit cents soixante-deux francs, selon la source citée plus haut.



secondaires »²⁷ à l'emplacement du grand jardin du palais. Les lettres font ressortir le mécontentement des locataires du déroulement du chantier car le projet d'extension qui a commencé avant juin 1936²⁸ a été interrompu. Ce qui a poussé le directeur général de l'Instruction publique et des beaux-arts à demander en décembre 1936 la résiliation du bail²⁹. En effet, il semblerait que les interruptions du chantier et l'arrêt des travaux étaient causées par la maladie de Mr Ben Ayed. Celui-ci s'étant rétabli, Mr Baccouche a promis de s'entendre avec lui pour que les constructions soient entreprises dans de brefs délais³⁰. Les nouveaux ateliers ont été finalement édifiés à l'emplacement du jardin et l'ont réduit à une petite cour³¹.

Il paraîtrait que la section d'architecture n'ait pas pu profiter de l'espace aménagé au cours des années 1936 suite à la suspension de cette section en 1930. En effet, après une interruption de 15 ans, les cours de la Section d'Architecture ont été ressuscités et les ateliers ont eu lieu tous les jours dans les locaux de l'Institut des Hautes Etudes de 1945 à 1947³². Et à partir de 1948 dans les locaux du Lycée Carnot³³ avant le déménagement de 1953. Il semble qu'en 1950, l'atelier d'architecture se soit tenu à la salle 41 au Lycée Carnot³⁴.

Bien que les méthodes pédagogiques soient empruntées à la Métropole, le cadre d'étude reste incomparable³⁵. A Tunis même s'il a été possible d'instaurer au cours des années 1945 la section d'Architecture et ses Ateliers, il faudra attendre l'année 1953 pour regrouper au sein d'un même bâtiment, l'administration, les salles de cours, les ateliers et la bibliothèque.

1.3. Le transfert et les nouveaux locaux

²⁷Lettre du Directeur général de l'Instruction publique et des beaux-arts à Monsieur le Ministre Plénipotentiaire, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, N° 720, Tunis, le 28 décembre 1936, A.N. T, Série E, Carton 271, Dossier 23, « Ecole des beaux-arts », pièce 3.

²⁸ Date du renouvellement du bail cité plus haut. Dans son premier article, le bail décrit l'établissement. Il est constitué d'un rez-de-chaussée avec deux entrées et plusieurs pièces occupées par le preneur. Il contient aussi « une grande salle en voie de construction ».

²⁹ Tel qu'il a été signalé dans la Lettre du Directeur général de l'Instruction publique et des beaux-arts à Monsieur le Ministre Plénipotentiaire, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, n° 720, Tunis le 28 décembre 1936, ANT, Série E, Carton 271, Dossier 23, « Ecole des beaux-arts », pièce 3. Le Directeur général de l'instruction publique qui ajoute que « dans ces conditions, je serai fondé à demander la résiliation du bail, par la voie judiciaire. Mais il n'est pas d'usage d'opérer ainsi à l'égard d'un haut fonctionnaire de l'administration. » Il a demandé au secrétaire Général du Gouvernement Tunisien « d'intervenir auprès de Mr Baccouche pour obtenir cette résiliation par consentement mutuel, à une date aussi rapprochée que possible ».

³⁰ Note 161, de la Section d'Etat, Administration Tunisienne à la Direction de l'Instruction Publique, Tunis le 13 février 1937. A.N. T, Série E, Carton 271, Dossier 23, « Ecole des beaux-arts », pièce 3.

³¹ F. Matri, 2016.

³² L'institut des hautes études est créé par décret du 1er octobre 1945. Il a été créé à Tunis un « institut des hautes études », placé sous le patronage de l'Université de Paris. Cet établissement public est rattaché à la direction de l'Instruction publique (art. 1). Elle a pour rôle de : a- provoquer et d'encourager les recherches scientifiques en Tunisie, b- développer la culture littéraire et scientifiques par l'organisation de cours publics ou publication d'ouvrages, co-préparer à des examens et concours et délivrer des diplômes dans les conditions définies par la convention passée entre le Directeur de l'Instruction publique et le Recteur de l'Académie de Paris ; (art. 2). Voir aussi le décret du 15 mai 1947, modifiant le décret du 1er octobre 1945, portant création de l'Institut des hautes études (20 mai 1947).

³³ Voir décret du 15 mai 1947, modifiant le décret du 1er octobre 1945, portant création de l'Institut des hautes études (20 mai 1947).

³⁴ Selon l'annonce publiée en 1950 à *La Dépêche Tunisienne* qui fait valoir que « les cours de la section d'architecture ont repris le lundi 20 novembre ».

³⁵ En Métropole, les locaux, comme la pédagogie sont doubles. D'un côté, le palais des études était le bâtiment officiel des cours théoriques avec l'amphithéâtre, la bibliothèque, la salle de lecture et des loges pour les concours. Il agit comme un véritable musée d'architecture en compilant les travaux des étudiants. Et en parallèle se trouvent les ateliers qui étaient à l'origine implantés dans des rues proches de l'école et ce n'est qu'en 1863 qu'un bâtiment a été créé pour accueillir les ateliers dans l'enceinte de l'école, P. Carole, 2014.



Sous l'initiative de Lucien Paye, nouveau directeur de l'Instruction Publique et des beaux-arts (1948-1955), l'Ecole des beaux-arts s'est établie dans un ancien hospice de mutilés de guerre conçu par J. Marmey et situé extra-muros, à proximité de Bâb Sidi Abdessalam (Route de Forgemol, aujourd'hui Route de l'Armée Nationale).

Il paraîtrait cependant, que la décision de transfert des locaux hors de la médina n'ait été prise qu'après une longue période de réflexion. En effet, le cadre esthétique du palais Ben Ayed et ses annexes n'ont cessé de séduire les architectes de la Reconstruction au point d'entamer les démarches administratives pour y installer le Service d'Architecture et d'urbanisme. Dans une note adressée par le chef de Service d'Architecture et d'Urbanisme au Conseil des ministres, Bernard Zehrfuss a insisté sur la nécessité de déménagement de la section d'Architecture et d'urbanisme qui était installée « *au Dar al Bey dans des locaux insuffisants, dispersés entre les différents étages de ce bâtiment et dont la disposition ne correspond aucunement aux besoins très particuliers de ce Service Technique* ». En soulignant l'intérêt que présente l'achat du palais de ben Ayed qui « *après avoir visité et expertisé, a été jugé particulièrement propice à l'installation de différents bureaux de la Section d'Architecture et d'Urbanisme ; en effet, en plus d'un cadre esthétique du plus grand intérêt, le Dâr ben Ayed offre de grandes salles bien éclairées dans lesquelles il sera facile d'aménager cinq ou six ateliers. On pourra également y installer une douzaine de bureaux* »³⁶. Cependant, cette proposition a été refusée car d'une part l'acquisition du palais et sa remise en état demeurent très coûteuses et que la somme allouée à l'installation des services estimée à deux millions de francs reste insuffisante. D'autre part, les travaux nécessaires pour la remise en état du palais exigeaient un assez long délai.

Enfin, le 16 octobre 1953, a eu lieu l'inauguration officielle de ce nouvel établissement par Pierre Voizard, Résident Général (1953-1955) et Lucien Paye, directeur de l'Instruction Publique en présence des plus hautes personnalités. S.A Le Bey avait délégué le Général Tahar Maâoui pour le représenter. Plusieurs personnalités tunisiennes et françaises étaient présentes. Bien que la rentrée n'ait été prévue que la semaine d'après l'inauguration : à partir du lundi 19 octobre 1953, les élèves et les professeurs n'ont pas manqué d'assister à cet événement historique³⁷.

³⁶Note adressée par le chef de Service d'Architecture et d'Urbanisme, Bernard Zehrfuss au Conseil des ministres le 21 juin 1946, réf. 8245, SG/UHT/I, ANT, SG 2, Carton 174, Dossier 7/3.

³⁷ « Le résident Général a inauguré hier après-midi la nouvelle école des beaux-arts et l'exposition de la gravure française contemporaine », La Dépêche Tunisienne, 17 octobre, 1953, p. 2. Cité aussi dans P. Berjole 1954 et K. Lasram, 1988.

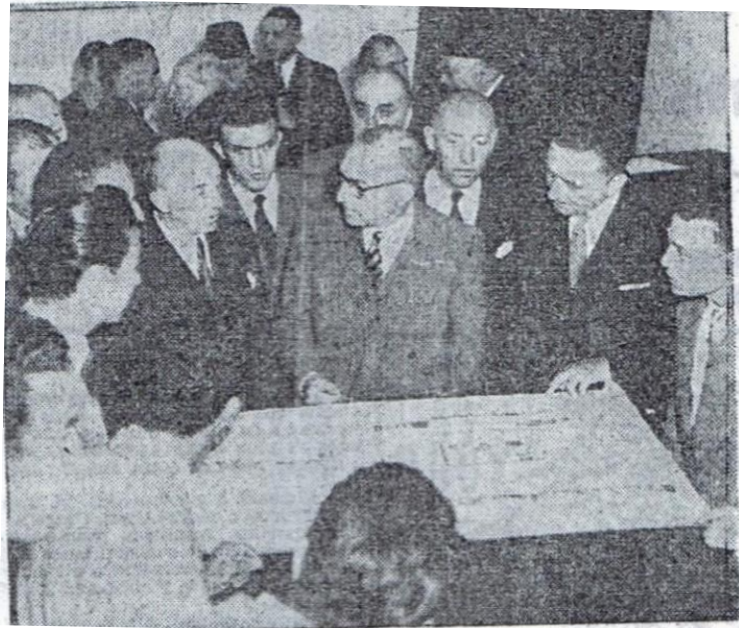


Fig. 1. Inauguration officielle de l'école des beaux-arts,
Source : *Dépêche Tunisienne* du 17 octobre 1953.

Le nouveau bâtiment était plus spacieux, doté d'un grand jardin et d'une cour d'honneur³⁸. Il a fallu de légères transformations de l'ancien centre des invalides de guerre pour y installer les locaux nécessaires à la formation. L'examen des photos et la comparaison des plans fait valoir que l'ancien réfectoire a été reconverti en atelier de décoration murale³⁹. On estime aussi que l'atelier d'architecture a été installé dans l'ancien foyer (repère 6). Il est éloigné du bloc réservé aux arts plastiques. Outre, plusieurs espaces ont conservé leurs fonctions après la construction des locaux dédiés aux ateliers d'architecture, alors que celui-ci a été affecté en salle d'exposition. On a pu installer aussi les ateliers, les salles de cours et la bibliothèque. Les anciennes cuisines ont été reconverties en Atelier de céramique⁴⁰.

Les cours et les ateliers se déroulaient ainsi avec plus de régularité et dans de meilleures conditions matérielles. Dès lors, les programmes purent recevoir leur application complète, et l'atelier d'architecture donna aux élèves la possibilité de travailler 9 à 10 heures par semaine sur leurs projets⁴¹.

1.4. Expositions et visibilité de l'Ecole des beaux-arts

Les diplômés de l'école ont organisé au cours des années 1930 une Association d'Anciens élèves de l'Ecole des Beaux-arts, à laquelle se sont joints des artistes de profession, des professeurs et des amis de l'art⁴². Cette association encouragée par la résidence générale et les

³⁸ *La Dépêche Tunisienne*, 17, Octobre, 1953, p. 2. Le grand jardin a été réduit par la construction des nouveaux blocs destinés à l'enseignement. De même, la cour d'honneur a été supprimée suite à la construction d'un nouveau bloc réparti en trois niveaux et affecté au rez-de-chaussée à l'atelier APG, salle de dessin analytique au 1^{er} niveau et à l'atelier de peinture au second niveau.

³⁹ D'après les photos publiées par P. Berjole 1954, on voit que cet espace est couvert de voûte en berceau et qu'une paroi située sous l'arc de la voûte n'est pas percée de porte. Il s'agit de la paroi séparant les anciennes cuisines et le réfectoire et sur laquelle les étudiants ont exécuté leur panneau en mosaïque.

⁴⁰ Selon les photos de l'époque ; voir aussi A. Messoudi, 2016.

⁴¹ P. Berjole, 1954.

⁴² Les sources attribuent la fondation de cette association à Armand Vergeaud qui a dirigé l'école des beaux-arts à partir de 1930.



pouvoirs publics, préparait à chaque automne une exposition des travaux d'élèves anciens et nouveaux.

Le 15 novembre 1949 a été inaugurée la XIV^e exposition de l'école des beaux-arts qui s'est déroulée dans les locaux de l'hôtel de l'Alliance Française, rue Tiers à laquelle ont participé les anciens élèves de l'Ecole des beaux-arts de Tunis⁴³. Cette exposition ne renfermait pas uniquement les œuvres en arts plastiques, les travaux d'architecture sont aussi présents. D'ailleurs en 1949, les élèves et anciens élèves de l'Ecole des beaux-arts de Tunis ont commémoré le souvenir d'Armand Vergeaud en organisant une exposition de leurs œuvres groupées autour de certaines des meilleures toiles de leur maître afin de lui rendre hommage. A l'exposition figuraient une douzaine de toiles de M. Vergeaud et son autoportrait qui occupait la place d'honneur. De part et d'autre, ont été placées les œuvres, constituées de tableaux, projets d'architecture, sculptures, céramiques et disposées sous la direction de M. Jacques Revault, directeur intérimaire de l'Ecole, et de M. Robert Hue⁴⁴. En 1950, afin de reprendre son essor, cette association a créé un prix de dessin d'une valeur de 10.000 francs. D'autres projets ont été étudiés, comme un concours d'affiches publicitaires et un double prix d'architecture et de décoration⁴⁵. En 1957 et 1958, ont été inaugurées respectivement les XXII^e et XXIII^e expositions de groupe.

⁴³ « XIV^e exposition de l'école des beaux-arts », *La Dépêche Tunisienne* du 24 Novembre 1949.

⁴⁴ « Le vernissage de l'Exposition de l'Ecole des beaux-arts a été présidé par le Résident Général », *La Dépêche Tunisienne*, 16 Novembre 1949, p. 2.

⁴⁵ « Activités nouvelles de l'association des élèves, Anciens élèves et Amis de l'école des beaux-arts », *La Dépêche Tunisienne*, 18 mai 1950, p. 2.

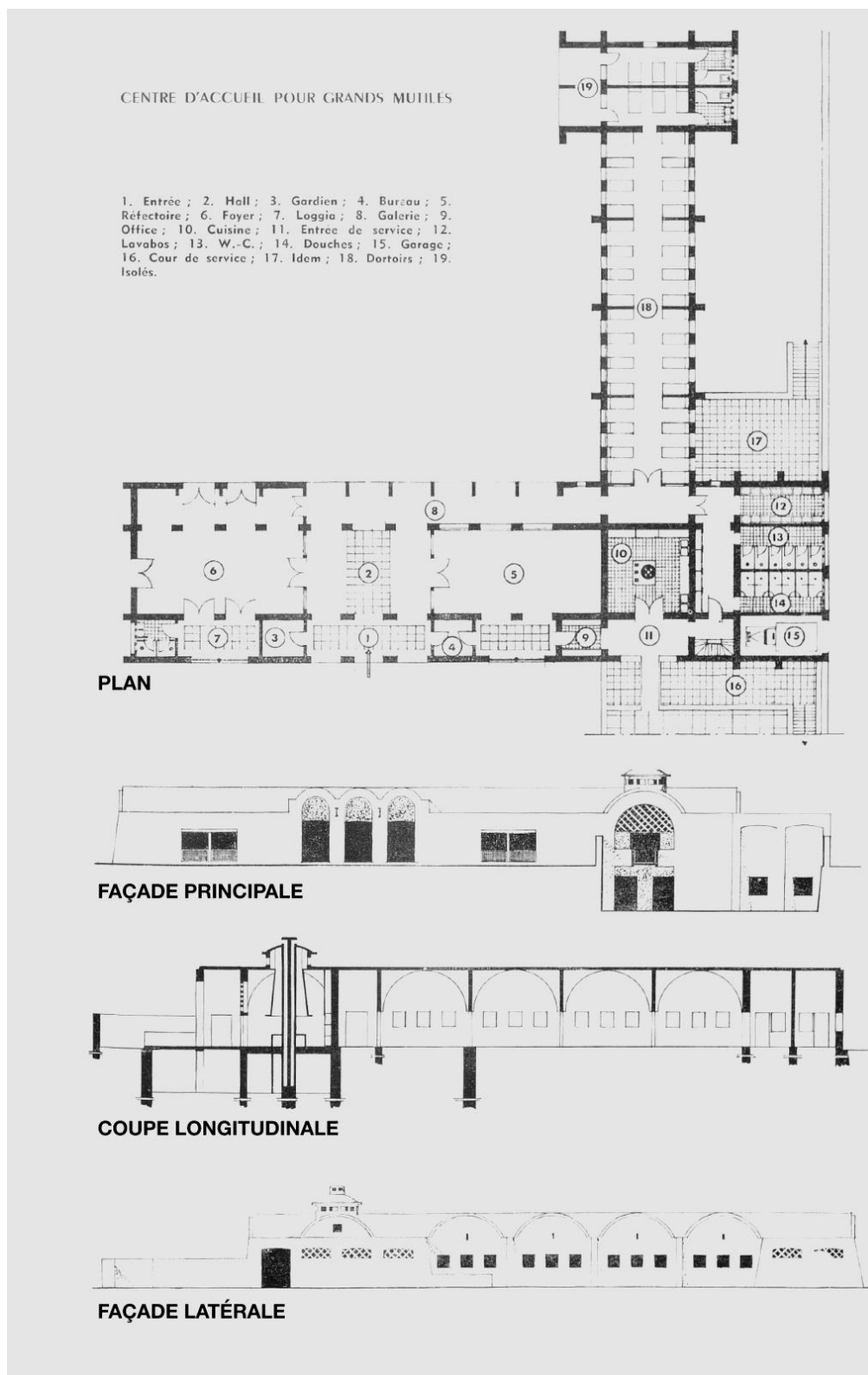


Fig. 2. Plans et coupes de l'école des beaux-arts, dressés par les étudiants de la deuxième année d'architecture selon le plan publié dans : *Architecture d'aujourd'hui*, 1948.

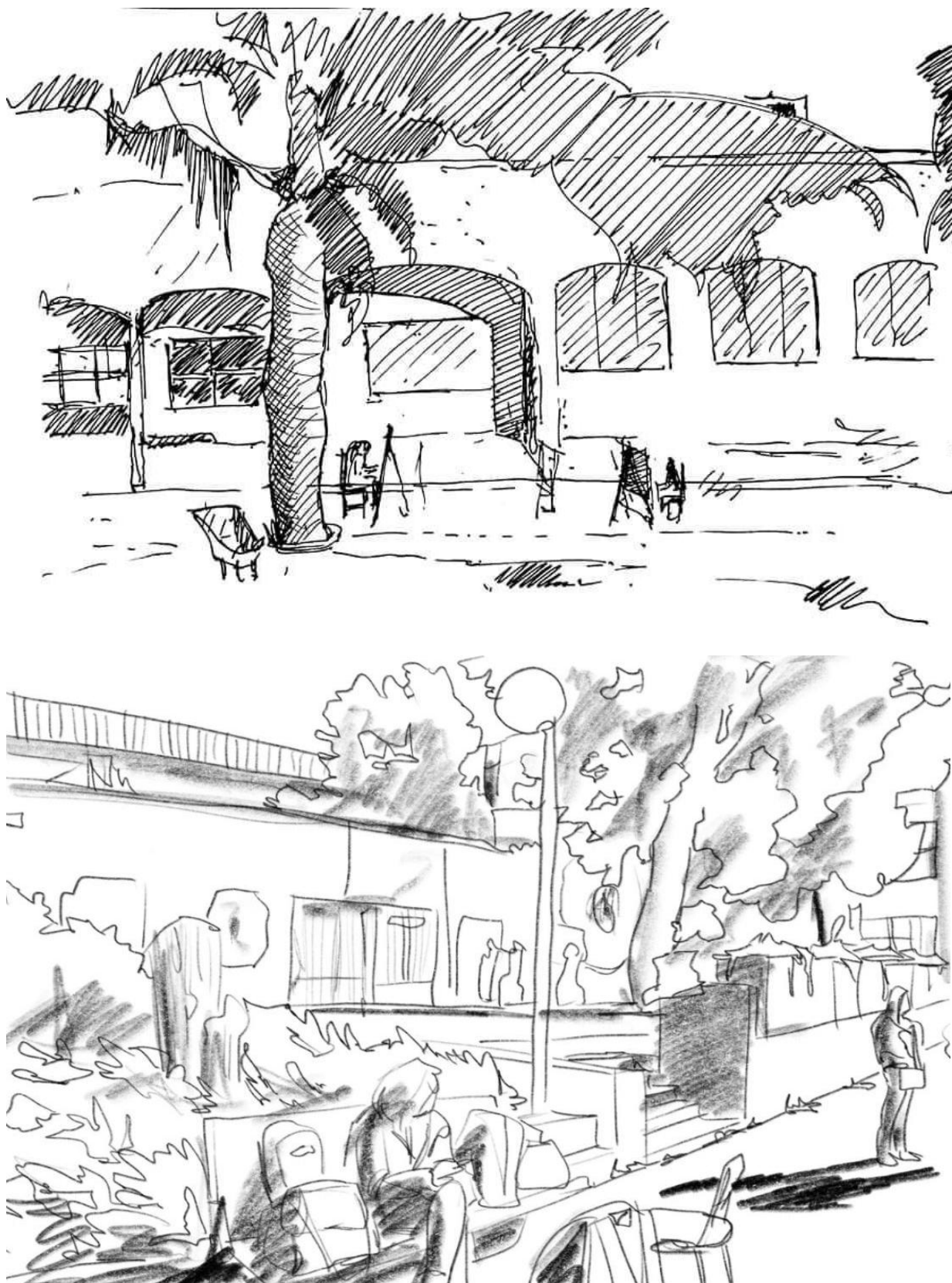


Fig. 3. En haut, un croquis de l'école des beaux-arts au cours des années 1950, vu depuis la cour et le jardin et en bas représentation de la même zone actuellement. *Travail des étudiants de la deuxième année d'architecture dans le cadre d'un exercice intitulé : l'école des beaux-arts avant et maintenant).*



2. L'enseignement de l'architecture à partir des années 1945

Si les archives renfermant certains documents produits par l'administration de l'école des beaux-arts nous ont aidés à retracer l'histoire de la section d'architecture, les fonds ne contiennent aucun document issu de la pédagogie qui y était pratiquée: travaux d'élèves (dessins, projets), les notes et cours des enseignants. Pour en trouver les traces, il a fallu chercher ailleurs, interroger et confronter parfois d'autres sources et publications.

2.1. Le régime des études de la section d'architecture

La Section d'architecture dispensait un enseignement plutôt technique étalé sur deux ans, visant à fournir aux Services de la Reconstruction les dessinateurs dont ils avaient un urgent besoin. Un concours d'admission se déroulait avant la rentrée scolaire vers le 15 octobre de chaque année. Pour l'examen d'admission, les candidats devaient être âgés de 16 ans révolus et de moins de trente ans⁴⁶.

L'inscription administrative à la section d'architecture se faisait dès le début à l'école des beaux-arts, alors que les Ateliers de la section d'architecture et les concours se sont déroulés hors de l'école des beaux-arts, avant le transfert de l'école en 1953 vers les nouveaux locaux. On sait qu'en 1949, les inscriptions pour la section d'architecture sont reçues à l'Ecole des beaux-arts et que les épreuves du concours d'entrée à la Section d'architecture de l'Ecole des beaux-arts se sont déroulées au lycée Carnot⁴⁷.

Pour cette date, le concours contenait une épreuve de français (2h), une épreuve de mathématiques (2h), une épreuve de dessin graphique (2h) ainsi qu'une épreuve de dessin à vue et une épreuve de composition décorative de trois heures chacune. Les étudiants munis du baccalauréat de l'enseignement secondaire ne sont dispensés que des épreuves de français et de mathématiques. Les épreuves sont notées de 0 à 20, la note 5 étant éliminatoire⁴⁸.

Le nombre des étudiants tunisiens restait limité à l'Ecole des beaux-arts de Tunis. Jusqu'en 1949, la section d'architecture ne comptait que 15 diplômés dont 7 ayant obtenu le diplôme de commis d'architecte au cours de cette même année. Il s'agit de Rapp Armand, Guthières Norbert, Robert Georges, Di Franco Albert, Ciaccio Félix, Barmont Pierre⁴⁹. Le seul Tunisien parmi eux était Belhassen ben Mansour. Au cours de la même année, en 1949, 4 étudiants de la 1^{ère} année : Cohen Lucien, Abéasis André, Belladonna Edouard et Kritikos Philippes ont été admis en deuxième année dans la section d'architecture⁵⁰.

L'année suivante 10 étudiants réussirent le concours d'entrée à la section d'architecture. Il s'agit de Castel André, Proletto Alfred, Veziano Alfred, Vivona Claude, Impériale Aldo, Portelli Edgard, Sarfati Ivan, Morana Fortuné, Duprez Guy et Zitouni Mouchi⁵¹.

Le nombre des étudiants inscrits à la section d'architecture est relativement modeste comparé au nombre des étudiants inscrits en arts plastiques. En 1953-1954, il est équivalent au 1/3 du nombre total des étudiants puisque cette section comptait 28 élèves sur un total de 83 inscrits à l'école.

⁴⁶P. Berjole, 1954.

⁴⁷*La Dépêche Tunisienne* du 12 octobre 1949.

⁴⁸Selon la source citée plus haut.

⁴⁹*La Dépêche Tunisienne* du 25 juin 1949.

⁵⁰*La Dépêche Tunisienne* du 25 juin 1949.

⁵¹ « Ecole des Beaux-arts, section architecture », *La Dépêche Tunisienne*, 25 novembre 1950.



Les études étaient organisées suivant un régime de concours et d'examens permanents. Après le concours d'admission, un concours de sortie avait lieu au mois de juin au moment de la fermeture. Durant chaque fin de trimestre, un jury décernait aux meilleurs élèves des récompenses. L'école décernait un diplôme de Commis d'Architecte à la sortie qui ouvrait la voie à la pratique de ce métier. Les élèves de la section d'architecture ne subissaient qu'un seul examen en fin d'année scolaire déterminant leur passage d'une année à l'autre, et en fin d'étude qui sanctionnait l'obtention du diplôme de commis d'architecte. Les élèves les plus doués étaient autorisés à continuer leurs études à l'École Nationale Supérieure des beaux-arts de Paris sans passer le concours d'admission⁵². Dès 1952, une année préparatoire et une troisième année d'études ont été instaurées. L'enseignement d'architecture durait alors 4 ans.

2.2. L'Atelier d'architecture et sa pédagogie

Lors de la création de la section d'architecture en 1923, la formation était fortement influencée par le modèle de l'école des beaux-arts. En effet, et bien qu'il ait couvert une période étendue et a fait l'objet de transformations profondes, l'enseignement à l'école des beaux-arts de Paris a été identifié à un système⁵³ dont les principales composantes sont : la distinction de l'école proprement dite et de l'atelier ; une progression particulière, selon quatre niveaux⁵⁴ et ayant comme modalité principale la présentation de travaux à des concours. Les projets sont réalisés dans l'Atelier sous l'œil du « maître » et c'est souvent que les plus jeunes « appelés nègres » aident les « anciens » pour terminer un projet dans les délais. Le dernier aspect du système des beaux-arts réside dans la méthode « beaux-arts », c'est-à-dire la technique de composition architecturale propre à l'École.

Au départ, le programme pédagogique adopté en Tunisie était le même que celui de l'École des beaux-arts de Paris, à cette différence près qu'il n'y avait pas d'atelier extérieur et que les ressources matérielles et professorales étaient très limitées. Après la deuxième guerre mondiale, la formation classique a été modifiée pour s'inscrire dans la lignée des idées développées en France au cours des années de la guerre et de l'après-guerre aboutissant à la remise en question de l'enseignement de l'architecture dans d'autres établissements que l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts.

En effet, et contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres pays ou d'autres disciplines, l'enseignement de l'architecture en France n'a pas été orienté vers les besoins professionnels ni dimensionné à ceux-ci. Les années de la guerre et l'après-guerre ont alors fait ressentir en France et en Tunisie, la nécessité d'orienter l'enseignement vers une formation pratique. C'est ainsi que l'enseignement des beaux-arts a été orienté vers les arts appliqués car les artistes qui trouvaient de plus en plus des difficultés à vivre de leur art pouvaient explorer le nouveau marché du travail. Le développement des nombreuses industries d'art qui « *avaient un besoin croissant de techniciens, créateurs, décorateurs, dessinateurs, modélistes* »⁵⁵ leur avait ouvert de nouvelles voies.

⁵² Ils seront admis en 2^{ème} classe d'architecture

⁵³ F. Giraldeau François, 1986.

⁵⁴ Il s'agit : du processus d'admission, de la deuxième classe, de la première classe et du Prix de Rome qui constitue le point culminant de la formation. Progressant à leur rythme, les étudiants mettent ordinairement une dizaine d'années à franchir les quatre niveaux.

⁵⁵ P. Berjole, 1954.



Pierre Berjole⁵⁶ qui a dirigé l'école à partir de février 1950, a appuyé cette stratégie. Il a établi les nouveaux programmes pédagogiques sur le modèle des écoles d'art de province en affirmant l'orientation de l'École des beaux-arts de Tunis vers les arts appliqués. Un atelier d'arts décoratifs fut alors créé.

Dans un autre cadre, indépendant de la direction de l'instruction publique et avant la deuxième guerre, Gaston Glorieux⁵⁷ a créé un atelier pour assurer l'enseignement d'architecture⁵⁸. Il s'agit d'une action soutenue par la Direction des Travaux Publics de laquelle dépendait le service des bâtiments civils qu'il dirigeait⁵⁹. Cependant, cette expérience n'a pas duré car son atelier a été suspendu. « *Guidant les architectes, enseignant l'architecture dans un atelier qu'il avait créé, il s'est dévoué entièrement à une tâche et que les pouvoirs publics avaient malheureusement considéré comme secondaire* »⁶⁰.

L'enseignement de l'architecture de la période succédant la deuxième guerre mondiale a été alors déterminée par les besoins professionnels. Et c'est dans ce contexte que la section d'architecture a été instaurée afin de fournir aux architectes de la reconstruction les dessinateurs dont ils avaient un urgent besoin. Cet enseignement dirigé par les membres du Service d'Architecture et d'Urbanisme reflétait leur approche du métier et de sa pédagogie. La formation des commis d'architecte⁶¹ fait partie des 8 tâches définies par la convention d'août 1943 conclue entre le chef de l'équipe, B. Zehrfuss, et le secrétaire général.

En effet, pour bien mener son activité au sein du Service d'Architecture et d'urbanisme, l'équipe dirigée par B. Zehrfuss a orienté ses stratégies d'actions sur trois axes principaux développés à travers huit tâches. Ces axes sont : l'urbanisme ; la construction d'équipements et les réalisations architecturales et enfin la formation⁶². Afin d'organiser d'une manière rationnelle le secteur de la construction, le service d'architecture et d'urbanisme a mené alors une politique de formation professionnelle à travers la création d'une école expérimentale qui enseigne aux jeunes les métiers du bâtiment : le *Centre de Formation Professionnelle du*

⁵⁶ P. Berjole est aussi auteur de travaux de publicité, illustrations et dessins, il fut pendant treize ans chef d'atelier des Etablissements Savignac et Pelegry, décorateur des théâtres et salles de spectacles. Il était vice-président de la société des artistes indépendants, sociétaire du salon d'Automne et de la société Nationale des Beaux-arts, membre du comité de l'Entraide des artistes et membre titulaire du salon National indépendant.

La Dépêche Tunisienne, 6 et 7 février 1950, p. 2

⁵⁷ Architecte D.P.L.G, prix de Rome en 1928, chef de service des bâtiments civils en Tunisie. Il a dressé les plans d'extension et d'aménagement de Dâr El Bey à partir de 1936. Voir F. Matri, 2008, pp. 367- 380.

⁵⁸ Cet atelier a formé des architectes, notamment l'architecte Olivier Clément Cacoub (1920 – 2008) qui a été formé de 1940-1941 à l'atelier Glorieux. Cité dans O. Bohli Nouri, 2015,

⁵⁹ A la Métropole, et durant le XIXe siècle, l'apprentissage pratique des futurs architectes de l'école des beaux-arts de Paris s'est souvent effectué dans des ateliers privés, sous l'autorité d'un maître. L'existence des liens qui satellisent majoritairement les ateliers d'architecture à l'École, constitue un point de différence comparé avec les ateliers indépendants prévalent dans la formation des peintres. Pour autant, l'importance de l'apprentissage concret du métier atteste bien des interactions entre ces deux lieux, originelles pour ainsi dire, dans la mesure où l'un est la transposition de l'autre sur un mode didactique, ce que consacre alors la dénomination de chef d'atelier comme « patron », voir G. Lambert, 2014.

⁶⁰ B. Zehrfuss, 1948.

⁶¹ Le Commissaire d'architecte peut être nommé en tant qu'assistant d'architecte, collaborateur d'architecte ou encore dessinateur-projeteur du BTP. C'est un technicien chargé d'assister l'architecte dans tout ou l'une des phases de réalisation d'un projet architectural que sont les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux.

⁶² M. Breitman, 1986.



Bâtiment dirigé par Maxime Rolland⁶³. La fondation de la Section d'architecture vient alors appuyer cette politique de formation à la fois théorique et professionnelle.

Pour le volet pédagogique, la formation au sein de la Section d'architecture est présidée par un principe qui consiste à poursuivre les habitudes de pratique et d'acquisition du savoir lié au métier et qui se partageait entre l'acquisition d'une culture académique à l'école et l'apprentissage du métier en agence et dans les chantiers. Parallèlement à la formation théorique, le but était d'amener les étudiants à se familiariser avec les techniques constructives en les confrontant avec les sites réels et les enjeux contemporains afin de trouver des solutions aux problèmes de l'époque.

La formation théorique a pour but de donner aux étudiants les connaissances générales indispensables à l'exercice du métier, et ce, en abordant les champs disciplinaires liés à l'architecture. Au sein du programme pédagogique des années 1953, les matières enseignées aux beaux-arts étaient conservées. Si à Paris, on étudiait à l'école le dessin, les matières techniques, l'histoire et la théorie, à Tunis, ces matières ont été conservées et d'autres y étaient rajoutées. L'expression et modes de représentation ont bénéficié d'une place centrale⁶⁴ puisqu'on enseignait le dessin à vue (de 3 à 12 heures suivant les années) et le modelage (3 heures). L'enseignement des matières techniques est assuré à travers l'enseignement des mathématiques (2 heures), construction (2 heures). La résistance des matériaux (2 heures), et la physique et chimie (2 heures). On note cependant que même si la culture générale ou l'histoire de l'art sont assurés suivant les années (de 2 à 1 heure)⁶⁵, la théorie de l'architecture n'est pas présente dans le programme⁶⁶. D'autres matières ayant pour but l'initiation au droit et la gestion ont été rajoutées : le métré (2 heures). Outre, et même si l'atelier n'est pas distingué de l'Ecole, le projet occupe une place centrale dans cette formation puisqu'on enseignait le dessin graphique, ou l'architecture, suivant les années (de 9 à 12 heures). On peut noter aussi que les cinq modules enseignés actuellement⁶⁷ sont représentés dans leur état embryonnaire et que la méthodologie du projet prend une place centrale dans cette formation.

Cette formation académique est complétée par des stages pratiques de construction dans des chantiers organisés par le *Centre de Formation Professionnelle du Bâtiment*. Le chantier de construction de l'Ecole de la place aux Moutons constitue l'une des premières réalisations des étudiants du centre de Formation professionnelle à laquelle se sont associés les étudiants de la

⁶³ La création du Centre de Formation Professionnelle a pour but de former des artisans maîtrisant les techniques constructives traditionnels et se servant des matériaux locaux en faisant appel à des maçons autochtones. Ce choix est justifié par l'état de pénurie des principaux matériaux de construction de l'époque : le ciment et l'acier. Ce centre a été créé par la circulaire du 15 mars 1943. Plus tard, le 18 novembre, une section d'apprentissage du bâtiment a été créée dirigée par Maxime Rolland ; voir M. Rolland, 1953 ; F. Matri, 2017.

⁶⁴ Puisque le commissaire d'architecte peut être nommé en tant qu'assistant d'architecte, collaborateur d'architecte ou encore dessinateur-projeteur du BTP. C'est un technicien chargé d'assister l'architecte dans tout ou l'une des phases de réalisation d'un projet architectural que sont les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux.

⁶⁵ P. Berjole, 1954.

⁶⁶ En Tunisie à l'école de beaux-arts, le cours de l'histoire de l'architecture, traite des problématiques liées à la théorie de l'architecture. L'examen du polycop du cours assuré plus tard en 1978-79 par l'architecte J.F. Bompard, intitulé « approche des pratiques architecturales » et destiné aux étudiants de la 4^{ème} année architecture traite plusieurs questions liées à la théorie de l'architecture.

⁶⁷ Le régime des études a été réformé par l'arrêté du 19 mars 1996. L'enseignement se donne sous forme de modules qui correspondent en général aux 4 champs disciplinaires liés à l'architecture. Il s'agit du : M1 méthodologie du projet ; M2 expression et modes de représentation ; M3 sciences et technologies et M4 environnement et sciences humaines et sociales.



section d'architecture. Il s'agit de la rénovation de leur école située à côté de la place des Moutons, attenante à l'École primaire franco-arabe et dont les plans ont été dressés par les architectes Bernard Zehrfuss et Jason Kyriacopoulos⁶⁸. Le chantier de construction d'une école des filles musulmanes à la rue Zarouane, Tunis, constitue un autre exercice d'apprentissage technique⁶⁹.

2.3. La méthode pédagogique inaugurée par le groupe

Il s'agit d'examiner dans ce qui suit les grandes lignes de la pédagogie instaurée par le groupe. Que savons-nous sur l'attitude du groupe, notamment sur la question du rapport avec la tradition ? Et comment cette attitude a-t-elle pu impacter les méthodes pédagogiques ? Il s'agit de lire et d'interroger leur attitude à la lumière de la formation et de l'atelier ainsi créé.

On note que premièrement, à travers l'enseignement de l'architecture, les membres du Groupe ont eu pour objectif de s'orienter vers les besoins professionnels de l'époque. L'atelier d'architecture était une occasion pour former « *un grand nombre de dessinateurs* »⁷⁰. A travers ce choix, ils ont fondé un enseignement qui prend en considération les préoccupations de l'époque puisque l'équipe du service d'architecture et d'urbanisme avait un besoin urgent de ces compétences qui devaient seconder les architectes⁷¹. D'ailleurs, à partir de 1952, la formation a été modifiée en fixant les années d'études à 4 ans au lieu de 2.

Les membres du groupe ont aussi pu asseoir une formation qui s'appuie sur l'étude de l'existant et le travail de terrain à travers la confrontation avec les sites réels. Selon cette approche, la question du rapport avec la tradition constructive et avec l'architecture traditionnelle prend une place importante dans la démarche pédagogique.

Le rapport à la tradition concerne les divers aspects liés à la conception et à la création architecturale. D'une part, l'architecture traditionnelle a servi de source d'inspiration puisque les architectes se sont fondés sur l'observation des paysages architecturaux tunisiens pour en retirer l'essence en vue de la retranscrire dans les nouvelles constructions. D'autre part, les membres du groupe ont eu recours à l'usage des matériaux locaux et des traditions constructives pour l'édification des équipements.

Ils ont souvent expliqué que ce choix était dicté par la pénurie des matériaux modernes. B. Zehrfuss, Paul Herbé, ou encore Jacques Marmey utilisent souvent cet argument⁷² en rappelant que la pénurie de fer, au sortir de la guerre, empêche l'usage du béton armé. Ce sont donc des matériaux locaux abondants qui sont adoptés par les architectes de la Reconstruction : des moellons, des briques creuses, du plâtre, de la chaux hydraulique ou grasse, etc., qui sont

⁶⁸Voir F. Matri, 2017

⁶⁹Il s'agit du premier chantier d'apprentissage qui a été ouvert ; cf. Direction de l'Instruction Publique, 1944. Document qui existe aussi aux A.N.T Série S.G, Sous série SG/2, Carton 150, Dossier 9.

⁷⁰B. Zehrfuss, 1948.

⁷¹B. Zehrfuss précise à ce sujet que la Tunisie ne dispose que pour une faible part de techniciens, non seulement les architectes, mais aussi les vérificateurs, ingénieurs spécialisés, métreurs, commis et dessinateurs. Il a dénombré 30 architectes établis en Tunisie susceptibles d'être agréés pour un nombre de dossiers de la reconstruction qui remontent à 15.000 dossiers. Le manque de compétences est le premier frein pour achever la reconstruction, B. Zehrfuss, 1948.

⁷² « Chaque fois que le programme s'y est prêté, c'est la voûte tendue qui nécessite peu de matériaux qui a été utilisée », Jean Drieu La Rochelle, Jason Kyriacopoulos, « Anciennes techniques renouvelées », Architecture d'aujourd'hui, n°20, 1948, p. 118. Jean Le Couteur, nous a confirmé l'importance de la pénurie de matériaux dans les choix architecturaux qu'il fit à Bizerte. Entretien avec Jean Le Couteur, 18 mars 2010. Cité dans J. Charlotte, 2009.



associés à des techniques de constructions locales, rapides et peu coûteuses à mettre en œuvre. Pour certains, ce choix ne dura pas plus longtemps que les circonstances exceptionnelles qui l'avaient permis. A. Bloc qui reprochait aux architectes « *de larges emprunts aux procédés traditionnels des constructeurs arabes* », en cherchant l'explication dans la pénurie des matériaux, qui dans la plupart des cas rendait impossible l'emploi du béton armé ou de la construction métallique, exprimait le souhait de voir certains architectes se « *libérer d'un formalisme arabisant pour parvenir à une expression plastique neuve appropriée aux besoins locaux* »⁷³.

Derrière ce choix, il y a une grande admiration pour l'architecture traditionnelle et une volonté de la conserver. D'ailleurs, les membres du groupe n'ont pas manqué d'exprimer leur admiration envers cet héritage en s'engageant même dans sa sauvegarde. Bernard Zehrfuss qui regrettait que les « *belles traditions de l'architecture locale* »⁷⁴ aient été abandonnées par le Protectorat avant son arrivée, affirme à maintes reprises son amour pour l'architecture tunisienne. Il dénonce le principe d'introduire en Tunisie « *des méthodes et des procédures qui sont la simple transposition de celles de la métropole* »⁷⁵ et recommande de ce fait de connaître les mœurs, les besoins et les possibilités de la population locale.

Ajoutons que le choix du palais Ben Ayed pour installer le Service d'Architecture et d'urbanisme n'est pas uniquement motivé par la valeur d'usage, c'est la volonté de sauvegarde du monument qui a engendré cette décision. B. Zehrfuss ajoute dans la note adressée au Conseil des ministres au cours de l'année 1946 que « *si l'installation de la Section d'architecture et d'Urbanisme n'est que temporaire, l'achat de ce palais par le gouvernement tunisien aura l'avantage de sauver un monument dont il n'existait plus en Tunisie que de rares exemples, et qui pourra, par ailleurs, être utilisé par d'autres services administratifs ou être aménagé en Musée (Un Musée de la céramique tunisienne aurait une grande tenue dans ce cadre)* »⁷⁶.

Cette passion pour l'archéologie est présente chez la majorité des membres du groupe à l'exemple de J. Marmey (1906-1988)⁷⁷, qui, à travers son élégant projet de musée d'art moderne formulé en 1950⁷⁸, illustre cette attitude conservatrice de l'héritage traditionnel. Tantôt ses voûtes et ses espaces constituent une réinterprétation de l'architecture traditionnelle pour l'intégrer dans le contexte contemporain, tantôt il a l'élégance d'intégrer l'ancienne *midha* du belvédère dans son projet de musée⁷⁹. La *midha* a été ainsi mise en scène et abordée comme objet d'étude et de méditation.

Le rapport à la tradition ne s'arrête pas uniquement au niveau de l'inspiration ou au niveau de l'usage des matériaux locaux, les méthodes de formations instaurées ont également été influencées par les méthodes traditionnelles d'acquisition du savoir-faire. L'organisation des ateliers de la section d'architecture paraissait semblable aux ateliers d'apprentissage

⁷³ A. Bloc 1948, non paginé.

⁷⁴ Bernard Zehrfuss, 1950. p. 5.

⁷⁵ B. Zehrfuss, 1948.

⁷⁶ Note adressée par le chef de Service d'Architecture et d'Urbanisme, 1946, Bernard Zehrfuss au Conseil des ministres le 21 juin 1946, réf. 8245, SG/UHT/I, ANT, SG 2, Carton 174, Dossier 7/3.

⁷⁷ Il avait assuré depuis 1945 la direction de la Section d'architecture après avoir été appelé en 1943 à Tunis comme architecte en chef de la section d'études et travaux au sein du Service d'Architecture et d'Urbanisme chargé de la reconstruction.

⁷⁸ Ce projet n'a pas dépassé la phase d'études.

⁷⁹ L'avant-projet a été approuvé lors d'une séance de la commission centrale des bâtiments civils le 17 décembre 1952, A.N.T, M3, 006 Dossier 71 ; cet avant-projet a été cité aussi dans A. Massoudi, 2016.



traditionnel. Ces derniers sont basés sur une division hiérarchique tripartite et répartis en trois grades de métiers : maîtres compagnons et apprentis, tous placés sous le contrôle de l'*amine*⁸⁰. Les élèves formés à l'école des beaux-arts ont d'ailleurs côtoyé les futurs maçons du *Centre de formation professionnelle du Bâtiment*. Tous étaient placés sous l'autorité d'un « *maître maçon qui pratique l'initiation classique par des exercices de briquetage, de limousinerie, d'enduits et de carrelage* »⁸¹. Dans la stratégie de formation inaugurée par le service de la Reconstruction, la question de la renaissance de l'artisanat prend une place importante. D'ailleurs, les « *services [de la reconstruction] ont toujours apporté leur concours au développement de l'artisanat du bâtiment et à la formation professionnelle des apprentis depuis les maçons jusqu'aux commis d'architecte* »⁸².

Ne s'agit-il pas d'une application des principes adoptés par l'école du Bauhaus inauguré par Walter Gropius ? Dans l'école du Bauhaus, les bases de l'organisation de la formation rappellent les modèles de la formation professionnelle traditionnelle hérités de l'époque médiévale et basés sur la hiérarchie maîtres-compagnons-apprentis comme système de transmission, l'artisanat comme fondement de l'enseignement, ainsi que la collaboration de tous les arts en vue d'un projet commun⁸³.

2.4. Une méthode de formation inspirée du Bauhaus et basée sur la renaissance de l'artisanat

L'expérience pédagogique entamée en Tunisie est en réalité une étape avancée dans une démarche pédagogique inaugurée par B. Zehrfuss et partagée par les membres du groupe de service d'architecture et d'urbanisme. Dans ce processus, l'atelier d'Oppède⁸⁴ à partir de 1940 constitue la première phase inaugurant cette nouvelle méthode. Cette formation qui a pour principe la confrontation avec des sites réels et des enjeux contemporains, constitue une différence notable avec les exercices dans des sites imaginaires et/ou abstraits proposés à l'ENSBA.

En effet, après être entré à l'École nationale supérieure des beaux-arts dès l'âge de 18 ans, dans l'atelier d'Emmanuel Pontremoli et obtenu le Premier grand prix de Rome en 1939, B. Zehrfuss est devenu, par la suite assistant dans l'atelier que l'architecte-urbaniste Eugène Beaudouin a installé à Marseille. Après l'armistice de 1940, des artistes juifs, antifascistes ou réfractaires subversifs se sont réfugiés au vieil Oppède en créant un petit groupe d'étudiants en architecture et en peinture des beaux-arts. Ce groupe était constitué en quelque sorte comme une communauté qui n'a cessé de s'agrandir jusqu'à réunir plus d'une quarantaine de membres en 1942, toujours sous la tutelle de Zehrfuss.

⁸⁰ Matri Faiza, 2017.

⁸¹ M. Rolland, 1953, p. 53.

⁸² B. Zehrfuss, 1948.

⁸³ Gropius s'appuie en cela sur l'organisation des corporations travaillant sur les chantiers médiévaux des cathédrales où tous les corps de métiers se réunissaient pour accomplir ensemble "l'œuvre".

⁸⁴ C'est dans le village du Vaucluse, proche de Cavaillon, que se constitua une antenne de l'atelier que l'architecte-urbaniste Eugène Beaudouin (1898-1983) a installé à Marseille. En effet à cet architecte a été confié, à partir de 1940, la reprise des études sur le Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) de la Ville. Simultanément, Beaudouin transporta et associa son atelier de l'ENSBA à celui de l'école régionale dirigé par Gaston Castel (1886-1971). Sur les 103 étudiants que l'atelier comptait de 1940 à 1944, une soixantaine avait été amenée par Beaudouin et parmi eux une quinzaine vivait et travaillait à Oppède. En 1940 Beaudouin en confia la direction à Bernard Zehrfuss (1911-1996) jeune prix de Rome, empêché de séjourner à la Villa Médicis du fait de la guerre. Voir J-L. Bonillo, 2021.



Le groupe d'artistes s'est engagé dans la réhabilitation de plusieurs bâtiments en ruine du vieil Oppède et une grande part de son activité était consacrée à des études architecturales, urbaines et patrimoniales, nourries de nombreux relevés d'édifices. En s'inscrivant dans la lignée des idées développées par l'architecte Walter Gropius au Bauhaus⁸⁵, qui prônait le retour à l'artisanat comme moyen pour rendre vie à l'habitat et à l'architecture et ce à travers la synthèse des arts, la communauté Oppède a réuni tous les corps de métiers : architectes, peintres, musiciens, horticulteurs, sculpteurs, facteurs d'orgue, graveurs, fresquistes⁸⁶.

L'expérience Tunisienne constitue alors une phase avancée dans ce processus pédagogique entamée par le groupe. En effet, les principaux protagonistes et collaborateurs du Service d'Architecture et d'Urbanisme de la reconstruction en Tunisie ont en commun d'avoir été étudiants à l'ENSBA dans les ateliers d'Eugène Beaudouin et d'Emmanuel Pontremoli (1865-1956)⁸⁷. L'expérience pédagogique inaugurée à Oppède a trouvé alors son accomplissement dans les Ateliers de la reconstruction à Tunis. Cette formation est caractérisée par la prise en compte des cultures urbaines, des réalités sociales et du contexte urbain et la volonté d'intégrer les positions naissantes du Mouvement Moderne⁸⁸.

Cette formation s'inscrit dans une stratégie basée sur le principe de la renaissance de l'artisanat et du savoir-faire local. L'objectif n'est pas uniquement la protection des objets patrimoniaux, l'accent est mis sur le caractère dynamique du patrimoine, sur la transmission et sur la communication⁸⁹. D'une façon générale, c'est au cours de cette période que d'autres mesures législatives sont venues appuyer la question de la renaissance de l'artisanat. C'est en 1945 qu'une chambre des métiers traditionnels a été créée par décret du 15 mars instituant une chambre des métiers traditionnels⁹⁰ et en 1947 un ministère du commerce et de l'artisanat seront également institués⁹¹.

Conclusion

En Tunisie, la formation des architectes demeure une expérience marquée par des ruptures et par des moments de crise, ce qui complique son étude historique. D'une part, cette formation qui est advenue tardivement à partir de 1923 au sein du Centre d'enseignement d'art n'a pas été

⁸⁵ Ecole d'art Fondé en 1919 à Weimar (Allemagne) avec pour mot d'ordre « l'art total ».

⁸⁶En créant le *Staatliches Bauhaus* à Weimar, Walter Gropius poursuit les ambitions de Henry Van de Velde prônant l'alliance de l'industrie, de la modernité et de l'esthétique propre à la *Deutscher Werkbund*, (association d'architectes et d'industriels, dont il était membre aux côtés de Peter Behrens). Ce concept était lui-même directement issu des idées forgées par William Morris et les *Arts and Crafts* pour qui l'art se devait de répondre aux besoins de la société jugeant caduque la distinction entre les beaux-arts et la production artisanale. W. Gropius reprend ces idées en les radicalisant pour en faire, selon son manifeste, le cœur de la pédagogie « parce qu'il n'existe aucune différence, quant à l'essence, entre l'artiste et l'artisan », voir *L'esprit du Bauhaus*, présenté aux Arts décoratifs.

⁸⁷Kyriacopolus Jason (1909 - après 2002) diplômé de l'école nationale des beaux-arts de Paris en 1938, élève de Georges Gromort et architecte en chef de la section d'architecture et des bâtiments de l'Etat du S. A.U à partir de 1943. Il était parmi les architectes de la reconstruction qui ont enseigné à l'Ecole des beaux-arts au cours des années 1950.

⁸⁸ Cette orientation est advenue au moment où l'enseignement à l'école des beaux-arts de Paris a été contesté car il refuse d'intégrer les préoccupations de l'époque à sa pédagogie. D'ailleurs, à partir de 1950 à 1968, plusieurs projets de réformes de l'école des beaux-arts de Paris ont été discutés.

⁸⁹Ce parti pris est adopté plus tard dans la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de 2003 qui met l'accent sur le caractère dynamique du patrimoine et sur la transmission « ce patrimoine culturel, transmis de génération en génération, est recrée en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire ... » Article 2.

⁹⁰*J.O.T.* du 23 mars 1945

⁹¹Décret du 25 août 1947 instituant un ministère du commerce et de l'artisanat, *J.O.T* du 26 Août 1947.



maintenue et sa suspension en 1930 constitue un frein pour mener des études historiques sur les lieux et les méthodes pédagogiques à cause de la dispersion des sources.

Plus tard, la Section d'architecture a été ressuscitée par les membres du Service d'architecture et d'urbanisme dirigé par B. Zehrfuss. Cependant, le cadre juridique particulier de cette période et la façon selon laquelle les membres du groupe ont œuvré constituent un autre frein à la recherche historique. Au cours de cette période, plusieurs mesures et des décisions juridiques ont été appliquées parfois, sans avoir recours à la promulgation des décrets et arrêtés. Ce qui réduit davantage les sources, y compris les textes législatifs qui constituent souvent les sources les plus fiables. Ceux-ci font défaut pour la période étudiée.

Bien que les méthodes pédagogiques soient instaurées en se référant à la Métropole, le cadre d'étude reste modeste. Ce n'est qu'après huit années de nomadisme que l'école a pu obtenir finalement en 1953 des locaux assez spacieux, mais pas encore adéquats. L'enseignement a été en même temps réformé pour couvrir 4 ans d'études au lieu de deux années.

Malgré les difficultés, l'équipe qui a assuré la formation au sein de la section d'architecture a pu asseoir une formation pionnière, en intégrant les préoccupations de l'époque et en tenant compte des réalités culturelles, sociales et urbaines du pays. Et malgré les ruptures et l'absence d'un cadre spatial adéquat, il a été possible d'assurer une formation avant-gardiste intégrant les positions naissantes du Mouvement Moderne et puisant dans le savoir-faire local.

Les facteurs cités plus haut ont causé la rareté et la disparité des sources documentaires pour retracer l'histoire de cette institution. S'il était possible, pour la première période de l'existence du Centre de formation d'art (1923-1930) le suivi de l'itinéraire des étudiants inscrits à la section d'architecture, cette tâche demeure difficile pour la seconde période (à partir de 1945). Ce n'est qu'une minorité d'étudiants qui a pu suivre des études à l'école des beaux-arts de Paris pour obtenir le diplôme d'architecte et exercer le métier. Certains étudiants ont participé aux études du patrimoine architectural à travers le relevé et à travers l'établissement des plans. D'ailleurs, pour réaliser son ouvrage, J. Revault a été aidé par les étudiants de la section d'architecture⁹². Si la majorité de ces étudiants formés à partir des années 1945 à l'école des beaux-arts n'ont pas eu la chance de signer leurs œuvres architecturales, ils ont tout de même assisté les architectes de la reconstruction pour la réalisation de plusieurs équipements du pays. Ils ont aussi participé à travers l'étude et le relevé des monuments à la conservation des monuments par la documentation.

⁹²Tel qu'il a été cité dans l'introduction de son ouvrage : « La préparation de cet ouvrage, entreprise en 1957, a eu successivement recours à MM. G. Massabie, G. Riffé, J.P. Coquin et D'Ancona aidés par des élèves-architectes de l'Ecole des beaux-arts de Tunis pour l'établissement des plans », J. Revault, 1971.





Fig. 4-5-6. vue sur les anciens bâtiments de l'école depuis le jardin,
cliché de l'auteur



Fig. 5. Représentation de l'école des beaux-arts, vue depuis le jardin, croquis fait par les étudiants de l'ENAU pour restituer l'état des lieux au cours des années 1950 selon les documents et les anciennes photos de l'école

Bibliographie

Archives Nationales de Tunisie :

Série E, Carton 271, Dossier 23 : *Ecole des Beaux-arts*.

Série E, Carton 271, Dossier 32, Instruction Publique et Beaux-arts, Ecole d'apprentissage, Tunis, place aux Moutons.

Série S.G, Sous série SG/2, Carton 150, Dossier 9 : *Notes, correspondances, devis et conventions des locations concernant les propositions d'engagement de dépenses pour reconstruction des établissements scolaires de l'instruction publique et des Beaux-arts*.

Série S.G, Sous série SG/2, Carton 308, Dossier 3 : Ordre de mission établi au nom de Mr Pierre Berjole Directeur de l'école des beaux-arts e Tunis qui a pour objet l'organisation et la présentation de la section tunisienne de l'exposition artistique de l'Afrique du Nord ;

Série S.G, sous série SG2, Carton 174, Dossier 7/3, Note adressée par le chef de Service d'Architecture et d'Urbanisme, Bernard Zehrfuss au Conseil des ministres le 21 juin 1946, réf. 8245, SG/UHT/I,

Versement 97/ 2010, Versement *d'archives du ministère de l'équipement aux archives Nationales de Tunisie*, Boîte 15.1 (1962-1967) *Agrandissement de l'école des beaux-arts de Tunis* ; Arch. Armand Demenais.

Ouvrages

Ben Abdelghani Narjes et Ammar Leïla, 2018, « Maison à cour et logements de recasement pour les populations musulmanes en Tunisie pendant la reconstruction, 1943-1955 », *Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°5 ; URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=4271>.

Berjole Pierre, 1954, « L'enseignement des beaux-arts en Tunisie », *Bulletin Economique et Social de la Tunisie*, n° 87, p. 84-90.

Bloc André, 1948, « Tunisie, bilan d'un effort français » L'architecture d'aujourd'hui, N° 48, non paginé

Bohli Nouri Olfa, 2015, La fabrication de l'architecture en Tunisie indépendante : une rhétorique par la référence, Thèse de doctorat en architecture, Grenoble.

Bonillo Jean-Lucien, 2021, « D'Oppède à Tunis, les ateliers de la guerre et de la Reconstruction », *hypothèses*, <https://ensarchi.hypotheses.org/1706>, consulté le 2 juin 2021

Breitman Marc, 1986, Rationalisme et traditions en Tunisie 1943-1947, Mardaga.

La Dépêche Tunisienne,

Direction de l'Instruction Publique, 1944, « Exposé de M. Barde sur les Chantiers d'Apprentissage de Construction », *Journées pédagogiques de l'Enseignement professionnel masculin le 13 et 14 avril 1944*, Tunis, Imprimerie J. Aloccio, p. 14-19.

Giraldeau, François, 1986 « Le système beaux-arts ». *Continuité*, n° 31, p. 10-14. URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18021ac>, consulté le 01/02/2022.



Jelidi Charlotte, 2009, Hybridités architecturales en Tunisie et au Maroc au temps des protectorats : orientalisme, régionalisme Et méditerranéisme, HAL Id: halshs-00641468 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00641468>, consulté le 2 juin 2021.

Lambert Guy et Lembré Stéphane, 2017, « L'enseignement technique en ses lieux. Conception, édification et usages (XIX^e-XX^e siècles) », *Histoire de l'éducation* [En ligne], N° 147, mis en ligne le 30 juin 2017, consulté le 21 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/3259> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.3259>,

Lambert Guy, 2014, « La pédagogie de l'atelier dans l'enseignement de l'architecture en France aux XIX^e et XX^e siècles, une approche culturelle et matérielle », *Perspective* [En ligne], mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 22 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/perspective/4412> ; Lasram Khaled, 1988, « Création de l'Ecole des beaux-arts de Tunis (1923-1966) », *Revue des études urbaines Mujtamaâwa U'mrân*, n°11/12, p. 9-13,

Matri Faiza, 2017, « Déchéance des métiers traditionnels du bâtiment en Tunisie sous le protectorat français : causes, effets et tentatives de préservation », *Al-Sabil –revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [en ligne], n°4, 16p, URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=3355>.

Matri Faiza, « L'enseignement d'architecture au centre d'enseignement d'art de Tunis (1923-1930) », *Al-Sabil –revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines*, 2016, [en ligne], n°2, 12p. URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=2439>.

Châtelet Anne-Marie, 2016 « L'enseignement de l'architecture au XX^e siècle : le projet de recherche », in *Histoire de l'Enseignement de l'Architecture au 20^e siècle HEnsa 20*, N° 1, <https://chmcc.hypotheses.org/1684>, consulté le 27/01/2022.

Messaoudi Alain, 2016, Un musée impossible ? Exposer l'art moderne à Tunis (1885-2015), Hal, archives-ouvertes, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01284670>, consulté le 9, juin 2021.

Petit Carole, 2014, *L'architecture des écoles d'architecture, ou l'apprentissage sous influence*, Mémoire de fin d'études, D.E, I architecture contemporaine, ENSAN, https://issuu.com/carolepetitarchi/docs/fichier_complet_r_duit.

Ministère de la culture, 2015, « Panorama de l'histoire de l'enseignement de l'architecture en France », in *Histoire de l'enseignement de l'architecture HEnsa 20*, <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Decouvrir-le-ministère/Histoire-du-ministère/Evenements/Recherche/Pour-une-histoire-de-l-enseignement-de-l-architecture/Programme-de-recherche/Panorama-de-l-histoire-de-l-enseignement-de-l-architecture-en-France>.

Revault Jacques, 1971, *Palais et demeures de Tunis, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, CNRS.

Rolland Maxime, 1953, « Centre de formation professionnelle du bâtiment à Tunis », in : *B.E.S.T*, n° 78, Juillet 1953, p. 53-56. URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=2439>.

Zehrfuss Bernard, 1948, « Etudes et réalités d'architecture et d'urbanisme faites en Tunisie depuis 1943 », *Architecture d'aujourd'hui, la reconstruction en Tunisie*, n° 20, non paginé.

Zehrfuss Bernard, 1950, « La construction en Tunisie », *Annales de l'institut technique du bâtiment et des Travaux publics*, n°5, p. 5.